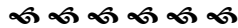


COMMUNAUTE D’AGGLOMERATION DE LA REGION NAZAIRIENNE ET DE L’ESTUAIRE

Séance du Conseil Communautaire du Mardi 28 Juin 2022



EXTRAIT N° 2022.00126 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Nombre de membres :**

↔ en exercice : 60  
↔ présents : 47  
↔ représentés : 11

**Date de convocation :**  
Mercredi 22 Juin 2022

**Secrétaire de séance :**  
Mme Noëlle RUBEAUD

L’an deux mille vingt deux, le vingt huit juin à 14 heures 00, le Conseil Communautaire de la Communauté d’Agglomération de la Région Nazairienne et de l’Estuaire s’est réuni sous la présidence de **M. David SAMZUN, Président.**

**Etaient présents :**

**BESNE :** Mme Sylvie CAUCHIE, M. Tony LE PEN

**DONGES :** Mme Magalie PIED

**LA CHAPELLE-DES-MARAIS :** M. Franck HERVY, Mme Sylviane BIZEUL

**MONTOIR-DE-BRETAGNE :** M. Thierry NOGUET, Mme Karine HUET, M. Michel MOLIN

**PORNICHET :** M. Jean-Claude PELLETEUR, Mme Frédérique MARTIN, Mme Nicole DESSAUVAGES, M. Stéphane CAUCHY

**SAINT-ANDRE-DES-EAUX :** Mme Catherine LUNGART, M. Pascal HASPOT, M. Mathieu COENT

**SAINT-JOACHIM :** Mme Marie Anne HALGAND, M. Roger VEILLAUD

**SAINT-MALO-DE-GUERSAC :** M. Jean-Michel CRAND, Mme Lydia MEIGNEN

**SAINT-NAZAIRE :** M. David SAMZUN, M. Eric PROVOST, Mme Gaëlle BENIZE(visio), Mme Céline GIRARD-RAFFIN, M. Xavier PERRIN, M. Jean Luc SECHET, M. Alain GEFFROY, Mme Béatrice PRIOU, Mme Emmanuelle BIZEUL, Mme Céline PAILLARD, Mme Dominique TRIGODET, Mme Maribel LETANG-MARTIN, Mme Julia MOREAU, Mme Martine DARDILLAC, Mme Stéphanie LIPREAU, M. Jean-Marc ALLAIN, M. Eddy LE CLERC, Mme Noëlle RUBEAUD, M. Gwénolé PERONNO, Mme Hanane REBIHA (Visio), M. Philippe CAILLAUD, Mme Capucine HAURAY, Mme Pascale HASSANE

**TRIGNAC :** M. Claude AUFORT, Mme Dominique MAHE-VINCE, M. Jean Louis LELIEVRE, Mme Laurence FREMINET, M. David PELON

**Absents représentés :**

**DONGES :** M. François CHENEAU donne pouvoir à Mme Catherine LUNGART, M. Daniel SIMON donne pouvoir à Mme Magalie PIED

**MONTOIR-DE-BRETAGNE :** M. Pascal PLISSONNEAU donne pouvoir à M. Michel MOLIN

**PORNICHET :** M. Rémi RAHER donne pouvoir à M. Jean-Claude PELLETEUR

**SAINT-NAZAIRE :** Mme Lydie MAHE donne pouvoir à M. Eric PROVOST, M. Alain MANARA donne pouvoir à Mme Emmanuelle BIZEUL, M. Christophe COTTA donne pouvoir à Mme Dominique TRIGODET, M. Jean Luc GUYODO donne pouvoir à M. Eddy LE CLERC, M. Dennis OCTOR donne pouvoir à Mme Béatrice PRIOU, M. Michel RAY donne pouvoir à Mme Céline PAILLARD, M. Olivier BLECON donne pouvoir à M. Gwénolé PERONNO,

**Absents excusés :**

**DONGES :** Mme Alice MARTIENNE

**PORNICHET :** M. Yannick JOUBERT

**Commission :** Commission Transition écologique et Aménagement durable

**Objet :** Contournement ferroviaire des sites industriels de Donges - Financement de la phase Réalisation – Avenant n°2 à la convention (REA) avec l’Etat, la Région des Pays de la Loire, le Département de Loire-Atlantique, Total Raffinage France et SNCF Réseau – Approbation et autorisation de signature

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION NAZAIRIENNE ET DE L'ESTUAIRE****Séance du Conseil Communautaire du Mardi 28 Juin 2022**

**Commission** : Commission Transition écologique et Aménagement durable

**Objet** : Contournement ferroviaire des sites industriels de Donges - Financement de la phase Réalisation – Avenant n°2 à la convention (REA) avec l'Etat, la Région des Pays de la Loire, le Département de Loire-Atlantique, Total Raffinage France et SNCF Réseau – Approbation et autorisation de signature

**Catherine LUNGART, Vice-présidente,**

Expose,

Le 16 décembre 2015, l'Etat, la Région Pays de la Loire, le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, la CARENE, SNCF Réseau et Total Energies Raffinage France ont signé un protocole d'intention préalable à la réalisation du projet de contournement des sites industriels de Donges.

Celui-ci prévoit la répartition par tiers pour le financement de l'ensemble du projet pour un coût estimé à 150 millions d'euros HT courants sur la base des études réalisées aux conditions économiques de 2013 (études préliminaires approfondies), soit

- 1/3 pour l'Etat,
- 1/3 pour les collectivités territoriales partenaires (dont 1,6667% pour la CARENE),
- 1/3 pour Total Raffinage France.

Les partenaires se sont respectivement engagés dans la mise en œuvre opérationnelle de ce projet au travers de conventions spécifiques de financement des différences phases et notamment des phases d'études préalables, de projet et de maîtrise foncière et de réalisation.

La convention de réalisation des travaux (COFI REA) a été signée le 21 mai 2019 sur la base d'un coût d'opération aux conditions économiques de référence (janvier 2017) pour un montant de 108 748 097 € HT.

Cette convention a fait l'objet d'un premier avenant de 4 429 180 € HT en date du 20 décembre 2021 pour couvrir notamment le besoin financier consécutif à l'impact de la crise sanitaire et aux surcoûts des concessionnaires.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de prendre un second avenant à la convention COFI REA justifié par l'anticipation de travaux de signalisation, vérifications techniques, essais de signalisation et télécoms, la mobilisation de ressource de maîtrise d'œuvre travaux et de sécurité ferroviaire en vue de l'interruption longue durée prévue fin septembre début octobre 2022.

Il se justifie également par les surcoûts de négociation foncière avec l'entreprise Lorcy décidée pour ne pas porter préjudice au calendrier du projet et au risque de conséquences encore plus dommageables en cas de procédure judiciaire longue.

Le montant couvert par l'avenant intègre également des travaux supplémentaires du fait de la présence de roche et des difficultés liées aux terrassements, la découverte de réseaux non répertoriés, l'adaptation des travaux en raison de la découverte de sols pollués et le retard dans la livraison du shelter du poste d'aiguillage.

Enfin, l'avenant se justifie par les surcoûts consécutifs à la mission de maîtrise d'œuvre liés à la modification du phasage des travaux de nuit et week-ends, l'allongement du délai contractuel de la phase de réalisation et la mise en place d'une gestion renforcée des fournitures.

Le présent avenant a pour objet d'acter l'augmentation du budget de l'opération de 5 570 821 € HT portant ainsi le montant de la convention relative à la phase de réalisation de travaux à 118 748 097 € HT.

Conformément à la convention de financement, la CARENE contribuant financièrement à hauteur de 1,67 % à cette opération, la part de financement supplémentaire lui revenant s'élève à 92 878 € HT..

En conséquence, je vous demande, mes cher.es Collègues, de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n°2 à la convention relative au financement de la phase de réalisation (REA) du projet de contournement ferroviaire des sites industriels de Donges avec l'Etat, la Région Pays de la Loire, le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, SNCF Réseau et Total Energies Raffinage France tel que joint à la présente délibération,
- Autoriser le Président ou son représentant à signer ledit avenant,
- Autoriser toutes les délégations utiles au Président ou son représentant dans le cadre de l'exécution de la présente délibération.

La dépense est affectée sur le Budget principal de la CARENE - Autorisation de Programme n°30 «Infrastructures».

Le Président,  
David SAMZUN

**Le Conseil, régulièrement convoqué, délibère et émet le vote suivant :**

***ADOpte A L'UNANIMITE***